



La position du CPSFV sur :

La réhabilitation du barrage des Plats à St Genest Malifaux

Pour mémoire, le Club de Pêche Sportive Forez-Velay (C.P.S.F.V.) est détenteur d'un agrément préfectoral pour la protection des milieux aquatiques au titre de l'article L.141-1 du code de l'Environnement.

A ce titre, il a le devoir de se positionner sur l'éventuelle réhabilitation du barrage des Plats à St Genest Malifaux.

Par principe, et depuis sa création en 1973, le C.P.S.F.V. est opposé à toute entrave à la libre circulation des poissons sur les cours d'eau, et ceci conformément à la prochaine mise en œuvre de la trame bleue prévue par le Grenelle de l'Environnement.

Objectivement le Club de Pêche Sportive Forez-Velay constate, depuis 2006 où le barrage a été percé à sa base pour permettre le libre écoulement de l'eau :

- Une très nette amélioration de la qualité de l'eau de la rivière la Semène,
- Une augmentation sensible du nombre de poissons aimant les eaux vives, pures et froides, notamment truites farios,
- Une diminution des espèces se contentant d'eaux plus lentes, moins pures, (gardons, perches, etc.) et qui n'ont manifestement pas leur place en rivière dite de première catégorie.

D'autre part, il est évident que la suppression de ce barrage assure aujourd'hui la libre circulation des poissons migrateurs sur tout le cours de la Semène, ce qui est un plus indéniable pour la reproduction de l'espèce.

Enfin, la création d'un nouveau plan d'eau derrière un barrage réhabilité aurait pour conséquence une augmentation sensible de la température de l'eau, permettant à nouveau à des espèces moins désirables de recoloniser la rivière.

Pour ce qui concerne l'alimentation en eau des populations, il faut savoir que des solutions alternatives à la réhabilitation du barrage existent, notamment l'interconnexion des autres barrages du secteur géographique. Elles semblent plus écologiques et moins coûteuses. Qu'elles soient au moins étudiées au même titre que la réhabilitation, et avec le même sérieux, avant que toute décision soit prise.

La réhabilitation, telle qu'elle est voulue actuellement par la Ville de Firminy n'a d'autre objectif que de lui permettre de redevenir un "vendeur" d'eau pour les communes environnantes. A cet effet, au nom de l'intérêt économique, cette municipalité est prête à sacrifier une des plus belles rivières du Velay.

Pour ces motifs, le Club de Pêche Sportive Forez-Velay est fermement opposé à la réhabilitation du barrage des Plats à St Genest Malifaux.

S'agissant d'une hypothétique réhabilitation du barrage, le Club de Pêche Sportive Forez-Velay sera très attentif à ce que toutes les dispositions soient mises en œuvre pour que la libre circulation des poissons soit maintenue sur tout le cours de la Semène, mais aussi que le transit des granulats vers l'aval soit également assuré.

